



Assemblée générale

Quarante-huitième session

99^e séance plénière

Mercredi 27 juillet 1994, à midi

New York

Documents officiels

Rectificatif

Page 2

Deuxième paragraphe, 10^e et 11^e lignes

Au lieu de elle prévoit une extension de la juridiction du plateau continental des États côtiers jusqu'à 350 milles marins;

Lire elle prévoit de nouvelles limites du plateau continental;